

<b>Zeitschrift:</b>	Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas
<b>Herausgeber:</b>	Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)
<b>Band:</b>	56 (2009)
<b>Heft:</b>	1: Fascicule français. Poétiques de la liste (1460-1620) : entre clôture et ouverture
 <b>Artikel:</b>	
	Formes diverses de la "varietas mundi" : les "Observations" de Pierre Belon (1553)
<b>Autor:</b>	Beuchat, Robin
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-271231">https://doi.org/10.5169/seals-271231</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Formes diverses de la *varietas mundi* : Les *Observations* de Pierre Belon (1553)

En 1553, le naturaliste Pierre Belon publie un récit relatant le voyage qu'il a effectué en Orient entre 1547 et 1549, dans le sillage de Gabriel d'Aramon, ambassadeur de France auprès de la Porte : *Les Observations de plusieurs singularitez & choses memorables, trouvées en Grece, Turquie, Judée, Egypte, Arabie & autres pays estranges*<sup>1</sup>. Belon, par ce titre qui annonce une série de descriptions non hiérarchisées, tisse d'emblée un lien entre son ouvrage et la poétique de l'accumulation. Il se réclame toutefois d'une notion qui, pour être parente de l'accumulation, s'en distingue par son caractère explicitement qualitatif comme par son substrat esthético-théologique : je veux parler de la *variété*.

Ce qu'il s'agira de mettre en lumière, à travers le « cas » Belon, c'est l'ambivalence fondamentale de la variété, d'un côté fortement valorisée, de l'autre ressentie comme une menace et frappée de discrédit. Nous prendrons également acte d'un fait souvent négligé : le caractère profondément polymorphe de la variété. Car si l'on a coutume d'en parler au singulier, comme si son signifiant (un mot unique) subsumait son signifié<sup>2</sup>, la variété du monde se décline en effet au pluriel ; elle prend différentes formes, suscite des réactions diverses – tour à tour l'éloge ou le blâme –, et, telle que Belon l'envisage, lance un défi à celui qui, délibérément optimiste, espère écrire un livre à son image.

---

<sup>1</sup> Les *Observations* paraissent la même année, en 1553, chez Guillaume Cavellat et chez Gilles Corrozet, à Paris. Réédité à plusieurs reprises (1554, 1555, 1588), l'ouvrage sera traduit en latin (1589) et en anglais (1693). Nous renvoyons ici à l'édition procurée par Alexandra Merle sous le titre de *Voyage au Levant (1553). Les Observations de Pierre Belon du Mans* (Paris, Chandigne, 2001).

<sup>2</sup> Jérôme Cardan justifie précisément le titre de son ouvrage *De rerum varietate (De la variété des choses)*, paru en 1577, par son caractère non seulement économique, mais également « explicatif » : « Comme il s'agissait de traiter de tant de choses variées, cet ouvrage ne m'a pas semblé pouvoir mériter titre plus digne que celui qui en expliquerait toute la série, tout en la désignant par un mot unique. C'est pourquoi il m'a semblé juste de lui assigner le titre : *De la variété des choses* », cité par Marie-Dominique Couzinet, « La Variété dans la philosophie de la nature : Cardan, Bodin », in *La Varietas à la Renaissance. Actes de la journée d'études organisée par l'Ecole nationale des Chartes* (Paris, le 27 avril 2000), éd. par Dominique de Courcelles, Écoles des Chartes, Paris, 2001, p. 110.

## Collecter la variété du monde

Le récit de Belon trouve son origine dans un geste simple : celui consistant à collecter diverses « singularités » au cours de son voyage. L'accumulation – pour prendre cette notion comme point de départ –, il en est donc d'abord question au sens propre, matériel du terme. Belon, en Orient, ne cesse d'amasser toutes sortes de curiosités, telles ces médailles antiques qu'il découvre au milieu des ruines de Nicomédie (actuelle Izmit)<sup>3</sup> ou cette herbe rare qu'il exhibe ensuite en France<sup>4</sup>. En dépit de la passion qu'il éprouve à accumuler des objets, il ne se soucie guère de leur valeur marchande. Loin de lui l'idée d'amasser du capital. Vantant les mérites de l'« homme curieux »<sup>5</sup> – auquel on peut légitimement penser qu'il s'identifie –, il se montre même très sévère à l'égard des marchands, dont il juge l'optique étriquée :

Ceux qui entreprennent un voyage lointain en étrange pays pour leur affaire particulière sont plus curieux de chercher les choses nécessaires pour mettre fin à leur délibération, que d'employer leur temps à quelques autres observations dont ils n'ont connaissance, comme il appert par le trafic d'un marchand, lequel combien qu'il ait fait plusieurs voyages en Inde et Terre-Neuve, néanmoins n'ayant d'autre but que bien employer son argent en achat de marchandise, ne se soucie d'acquérir infinies singularités qu'un homme curieux pourrait bien observer<sup>6</sup>.

Belon dévalorise clairement les marchandises au profit de ce qu'il appelle des « singularités », c'est-à-dire des objets dont la valeur est certes fondée sur la rareté, mais qui n'ont pas vocation à intégrer un système d'échanges. Destinés à étoffer les collections des cabinets de curiosité qui fleurissent alors en Europe, ils ont pour fonction de nourrir la réflexion scientifique tout en suscitant l'agrément. À son retour d'Orient, Belon participera d'ailleurs à cet effort en présentant à Henri II des projets d'acclimatation végétale – les jardins d'acclimatation n'étant rien d'autre que des cabinets de curiosités naturelles<sup>7</sup>. Les objets

---

<sup>3</sup> *Observations*, op. cit., p. 211.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 434.

<sup>5</sup> Voir aussi à ce propos sa défense de la curiosité (*ibid.*, pp. 64-66).

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 59-60.

<sup>7</sup> Sur le projet d'acclimatation végétale de Belon, voir Paul Delaunay, *L'Aventureuse existence de Pierre Belon du Mans*, Paris, Champion, 1926, pp. 76-94.

qu'il collecte sont ainsi indexés sur leur valeur scientifique, plus précisément sur leur capacité à susciter l'étonnement, passion par excellence du philosophe naturel.

Mais le sort d'une telle collection est précaire, et Belon en fait l'amère expérience. Des corsaires lui dérobent en effet une caisse remplie de peaux de « serpents, oiseaux, bêtes terrestres, plantes entières, semences singulières, et plusieurs choses de mer [...] »<sup>8</sup>. Ces objets disparus, il n'en reste que les substituts, les mots les désignant, et l'ample énumération ne fait que rappeler une perte que Belon déplore avec la sécheresse expressive qui lui est familière : « ainsi fus frustré de cela »<sup>9</sup>, conclut-il sans emphase. C'est peut-être cette frustration qui le conduit à entreprendre, à son retour d'Orient, la rédaction d'un livre – un livre susceptible de contenir toutes les merveilles dont il n'avait pu ramener des échantillons.

## La variété du monde sous le signe de Janus

Plus que sous la tutelle de l'accumulation, le récit de Belon, nous l'avons dit, se place sous celle de la variété, une notion attestée à l'époque dans des domaines aussi divers que la philosophie naturelle, la philologie, l'architecture ou encore la musique<sup>10</sup>. Belon la débusque partout : chez les hommes (« divers pays diverses guises »<sup>11</sup>, écrit-il) comme chez les plantes et chez les animaux, dont il se plaît à distinguer l'infinité des « espèces » – un mot, sous sa plume, dépourvu de toute stabilité<sup>12</sup>. Cette variété trouve son expression privilégiée dans ce qu'il convient d'appeler un discours de la merveille ordinaire, dont on peut donner à lire un aperçu :

---

<sup>8</sup> *Observations, op. cit., III, p. 528.*

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Pour un panorama sur la notion de *varietas*, voir *La Varietas à la Renaissance, op. cit.*

<sup>11</sup> *Observations, op. cit., p. 474.*

<sup>12</sup> Philippe Glardon note que dans *L'Histoire des oyseaux* « [e]spèce est interchangeable avec plusieurs synonymes : ‘sorte’, ‘manière’, ou ‘diversité’, autre preuve que le recours à l’un ou à l’autre des termes relève souvent du hasard ou de contraintes formelles. » (Introduction à *L'Histoire de la nature des oyseaux* de Pierre Belon, fac-similé de l'édition de 1555, éd. par Philippe Glardon, Genève, Droz, 1997, p. LX.)

Considérant la grande commodité des ruisseaux [de Crète] venant des claires fontaines, qui y sont si fréquentes, il faut noter que quelque part qu'on se veuille promener en l'ombre, l'on se trouve en si grande confusion de plantes délicieuses qu'il n'y a esprit, tant fâché saurait-il être, qui ne soit incontinent récréé de si grand nombre d'arbres excellents, faisant ombrage de perpétuelle verdure, comme s'il avait été expressément bâti pour un jardin champêtre<sup>13</sup>.

On trouve dans l'évocation de ce *locus amoenus* les traits saillants de la prose de Belon, qui tous la rattachent à la rhétorique epidictique et plus précisément au genre de l'éloge. Cet éloge, Belon le fonde sur une propriété «pathique» (ou psychologique) de la variété, son effet «récréatif»<sup>14</sup>, et notons qu'il ne se divertit pas seulement du spectacle de la nature puisque les Egyptiens, habiles à la nage et merveilleux musiciens, sont à ses yeux tout aussi «récréatifs»<sup>15</sup> que les ruisseaux crétois. Cet effet «récréatif» sert en outre de caution à une esthétique, l'esthétique de la variété, à laquelle Belon se rattache de fait et qu'Etienne Pasquier, dans une définition célèbre, appuie précisément sur une analogie naturelle, comparant ses «mélanges» à «une prairie diversifiée d'une infinité de fleurs, que nature produit sans ordre»<sup>16</sup>.

Justifié sur le plan esthétique, l'heureux désordre qu'accueille le texte de Belon l'est également, et surtout, sur le plan théologique. Jean Céard a en effet montré que la diversité naturelle était volontiers accueillie à l'époque comme la marque de la générosité du Créateur à l'égard de ses enfants<sup>17</sup>. Belon, dans cet esprit, relève que «les hommes bien naiz [...] n'ont difficulté à se rendre enclins en la contemplation des hauts faicts de l'Eternel qui a créé toutes choses [...]»<sup>18</sup>.

Mais cette variété solaire, réalisant une synthèse harmonieuse entre philosophie naturelle, théologie et art d'écrire, dissimule un autre visage,

<sup>13</sup> *Observations*, op. cit., p. 145.

<sup>14</sup> Sur le caractère récréatif de la variété, voir Jean Céard, *La Nature et les prodiges : l'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle, en France*, Genève, Droz, 1977, pp. 272-273.

<sup>15</sup> *Observations*, op. cit., p. 304.

<sup>16</sup> Etienne Pasquier, *Les Recherches de la France* [1621], éd. critique et commentée par Marie-Luce Demonet et al., avec la collaboration de Claude Blum et al., sous la direction de Marie-Madeleine Fragonard et François Roudaut, t. 2, Paris, Champion, 1996, p. 1358.

<sup>17</sup> A propos de Jérôme Cardan et de son *De Rerum Varietate* (Jean Céard, *La Nature et les prodiges*, op. cit., p. 230).

<sup>18</sup> Dans l'épître de *L'Histoire de la nature des oyseaux*, op. cit., p. 3.

plus obscur<sup>19</sup>. Belon, qui en fait l'expérience, n'occulte pas les difficultés que soulève la variété dans plusieurs domaines. Le champ religieux, en la matière, est particulièrement épineux. S'il est en effet plaisant d'égrenner à l'infini les manières de faire des différents peuples du Levant, la variété des croyances, elle, pose problème. Belon, pour la combattre, va la retourner contre le principal ennemi du christianisme, l'islam, en consacrant un chapitre entier aux « diverses sectes qui sont survenues entre les mahométistes sur le fait de leur religion »<sup>20</sup>. Il se propose, plus précisément, de mettre en lumière les contradictions inhérentes à la Sunna, qu'il réduit pour les besoins de la cause à un tissu d'opinions disparates. La méthode même qu'il se donne, celle de la critique historique, est insidieuse puisqu'elle présente la genèse de la Sunna comme une œuvre purement humaine et donc étrangère à la vérité révélée qui, elle, n'a pas d'histoire et impose à tous un message univoque. À l'origine mythique de son récit, Belon imagine une scène gangrenée par la division :

Les Turcs outre l'Alcoran observent les commandements d'un autre livre, qu'ils nomment Zuna de Mahomet, qui signifie chemin ou loi, c'est-à-dire suivre le conseil de Mahomet, lequel livre ses disciples écrivirent après sa mort. Et étant parvenu en plusieurs mains, les uns y ajoutaient, les autres diminuaient, ainsi qu'il leur semblait bon, tellement qu'on trouva si grande confusion et contrariété esdits livres, que ce que Mahomet avait dit affirmativement, il était négativement ; et s'éleva telle division en sa secte qu'il fallut que l'alcaliph, c'est-à-dire le roi qui dominait à cette génération, commandât à tous mahométistes que celle part où l'on trouverait gens doctes en l'Alcoran, qui de nom propre sont appelés alphachi, vinssent en la ville de Damas pour tenir un concile, et apportassent tous les écrits qu'ils pourraient recouvrer<sup>21</sup>.

Belon, ensuite, relate les efforts entrepris pour imposer un sens unique à la Sunna : la réunion de deux cents savants à Damas, la nomination par le calife de six d'entre eux, la rédaction d'un livre par chacun de ces élus, puis enfin la sélection des meilleurs passages de ces six livres composant

<sup>19</sup> Comme l'écrit Marie-Dominique Couzinet, « [p]rinçipe d'ordre, de beauté et de rationalité naturelle ou divine et non principe de désordre, la variété est pourtant placée sous le signe du multiple, de l'imperfection, de la contingence et de la mortalité de chaque chose. », cf. « La Variété dans la philosophie de la nature », *art. cit.*, p. 105.

<sup>20</sup> *Observations, op. cit.*, p. 447.

<sup>21</sup> *Ibid.*

«le livre des fleurs»<sup>22</sup>. Ce récit de l'unité retrouvée de l'islam, sous la plume de Belon, peut sembler paradoxal. Mais s'il le raconte, c'est que cette unité, minée dès le départ, fait long feu :

Et toutefois combien que tant de docteurs de leur théologie eussent assemblé ce qui était écrit en si grand nombre d'autres en six livres, toutefois pour y avoir grandes contrariétés sont venus beaucoup de schismes entre eux. Car il advint que depuis ils se divisèrent en quatre opinions, dont encore pour l'heure présente les Perses sont contredisants aux Turcs, s'appelant hérétiques les uns les autres<sup>23</sup>.

À l'origine comme à l'arrivée, l'islam est ainsi marqué du sceau de la «contrariété», ce qui le prive de toute légitimité à se revendiquer comme garant de la vérité religieuse<sup>24</sup>. Mais cette stratégie n'est pas sans danger. À terme, elle menace de se retourner contre le christianisme et de saper l'autorité de l'Église romaine elle-même. Belon doit donc trouver un moyen, sans occulter les tensions traversant le christianisme, d'affirmer la centralité du Saint-Siège. La basilique du Saint-Sépulcre va lui en donner l'occasion<sup>25</sup>. Véritable microcosme de la variété chrétienne, elle permet à Belon de soumettre à une stricte hiérarchie les nombreuses «sectes» – au sens étymologique du terme – qui menacent l'unité de l'Église universelle. À l'exception, notable, des protestants, toutes les «nations» chrétiennes y sont représentées. Certaines d'entre elles observent des rites singuliers, comme les Abyssins qui se baptisent par le feu – expression d'un véritable monde à l'envers. Afin d'introduire de l'ordre, Belon va une nouvelle fois mobiliser le couple de l'unité et de la variété. Tout au bas de l'échelle apparaissent les peuples chrétiens «seigneurs absous d'eux-mêmes»<sup>26</sup>, vivant dans un état proche de l'anarchie ; viennent ensuite les «Grecs»

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 448.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> Catholique zélé comme son protecteur, le cardinal François de Tournon, Belon adopte dans sa chronique la même stratégie à l'égard de la Réforme, renvoyant aux calvinistes qu'il rencontre à Genève en 1542 les reproches que leur adressent les adeptes de Zwingli – qui les jugent «sacramentaires». Cette Chronique, inédite du vivant de Belon, a été publiée par Monica Barsi, *L'Énigme de la chronique de Pierre Belon*, avec édition critique du manuscrit Arsenal 4651, Milano, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 2001.

<sup>25</sup> Le commentaire qui suit doit beaucoup aux analyses de Frédéric Tinguely, *L'Écriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'Empire de Soliman le Magnifique*, Genève, Droz, 2000, pp. 118-125.

<sup>26</sup> *Observations, op. cit.*, p. 379.

– ou orthodoxes –, chez qui l'autorité est répartie entre plusieurs – les patriarches ; et enfin, au sommet, l'Église latine, soumise à l'autorité d'un seul, le Saint-Père, miroir du Dieu unique. L'organisation spatiale redouble au reste cette hiérarchie, car si toutes les « nations » disposent d'une chapelle, c'est aux Latins que revient le privilège de garder le Saint-Sépulcre, placé significativement au centre de l'église :

Les Grecs tiennent le chœur, qui ont la garde du lieu de Calvaire, et les Latins ont la garde du Sépulcre. Les religieux de toutes les susdites nations entrent leans et sortent quand ils veulent sans rien payer. L'église de ce Saint-Sépulcre de Notre-Seigneur enferme tout le circuit du Calvaire, qui est en lieu plat, et non en montagne comme plusieurs ont estimé. Elle est haute, et est de forme ronde. Il y a une ouverture à claire-voie. Et au milieu de cette rondeur le Saint-Sépulcre de Notre-Seigneur est dessous au milieu de la nef, dedans l'enceinte d'une petite chapelle couverte en voûte ronde, toute de fin marbre<sup>27</sup>.

Belon, en décrivant la basilique du Saint-Sépulcre comme « un espace clairement compartimenté où chaque objet occupe une place déterminée »<sup>28</sup>, conformément à l'ordre divin, parvient donc à réaffirmer la centralité – géométrique et symbolique – de l'Église romaine.

Hormis l'épineux problème religieux, la notion de variété soulève une autre difficulté, d'ordre épistémologique. Belon, en sa qualité de naturaliste, ne peut pas se contenter d'être le chantre de la variété du monde ; il doit également l'examiner rationnellement, suivant un certain ordre. C'est pourquoi il se dote d'outils conceptuels, tel celui de « distinction ordonnée ». Imaginant un curieux qui souhaiterait entreprendre l'inventaire exhaustif des costumes du Levant, Belon conclut non seulement à l'impossibilité de ce projet, mais surtout à son manque de pertinence :

Aussi n'y a *distinction ordonnée* à connaître les personnes de diverses lois à porter habillements de diverses couleurs, car, comme avons dit, elle est seulement au turban. Les Chrétiens le portent bigarré, tantôt de pers, tantôt de rouge, et les Juifs le portent jaune, car il est seulement permis aux Turcs de le porter blanc ou vert ; mais le vert est seulement concédé à ceux qui se disent de la lignée de Mahomet<sup>29</sup>.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 380.

<sup>28</sup> Frédéric Tinguely, *L'Écriture du Levant à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 122.

<sup>29</sup> *Observations*, *op. cit.*, p. 294. Je souligne.

Belon oppose ainsi deux catégories de signes, d'un côté le signe différentiel «pur» – si l'on peut dire – et de l'autre la «distinction ordonnée». Cette attention portée aux signes distinctifs est d'autant plus importante qu'à la prolifération des choses s'ajoute la variété des appellations qu'on leur a données au fil des siècles. Si Belon est parti en Orient, c'est précisément pour établir une concordance entre les dénominations usitées de son temps et les descriptions des naturalistes de l'Antiquité. On voit ainsi que sa démarche, loin d'être purement empirique – si tant est que l'empirisme «pur» soit possible –, suppose une relation triangulaire, le discours des Anciens s'imposant comme un filtre entre le voyageur et le monde. D'où l'importance de distinguer des «marques», afin de faire coïncider les objets observés avec les descriptions qu'en donnent les autorités antiques. Ainsi Belon, après avoir longuement examiné «une manière de cerf ressemblant à un daim», peut-il conclure par «beaucoup de marques manifestes» qu'il ne s'agit là ni d'un daim ni d'un cerf, mais bien de ce que Pline a nommé «axis»<sup>30</sup>.

Mais il ne suffit pas de distinguer et de nommer les choses ; il faut encore les classer. Or le critère que revendique Belon en priorité – la rareté, la singularité, tout ce qui est susceptible d'étonner le lecteur – est trop impressionniste et malléable pour servir de socle à une véritable pensée systématique<sup>31</sup>. Une tension en particulier traverse son récit de part en part. Dominique Bertrand l'a mise au jour dans le domaine des merveilles architecturales en notant que, si Belon soumet la description de Constantinople à un «principe de hiérarchie esthétique», un principe concurrent qu'elle appelle la «légitimation esthétique» et qui se manifeste par une inflation de superlatifs tend à le contrarier<sup>32</sup>. Autrement dit, et en étendant ces remarques à l'ensemble du récit, l'enthousiasme de Belon, relayé par la rhétorique de l'éloge, ne cesse d'entraver l'exercice d'une raison qui se veut ordonnatrice.

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 326.

<sup>31</sup> Philippe Glardon note dans ce sens que les oiseaux, dans l'histoire que leur consacre Belon, «passent par plusieurs cribles, selon un faisceau complexe de critères qui se chevauchent et prennent alternativement le dessus les uns par rapport aux autres.» (Introduction à *L'Histoire de la nature des oyseaux*, *op. cit.*, p. LVI.)

<sup>32</sup> Dominique Bertrand, «Les Stratégies de Belon pour une représentation exotique», *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 11, 1993, p. 7.

Au-delà de cette tension générée par deux volontés contradictoires – celle de célébrer la Création d'une part, celle de la soumettre à l'analyse d'autre part –, Belon exprime un doute fondamental quant aux capacités cognitives de l'homme. Il donne en effet un tour résolument subjectif à son entreprise, qu'il mine ainsi d'emblée :

[...] les esprits et affections humaines sont tellement différents, que si plusieurs mêmement d'une compagnie cheminent ensemble par quelque pays étrange, à grand peine en trouvera-t-on deux qui s'adonnent à observer une même chose : car l'un sera enclin à noter ceci, et l'autre cela [...]<sup>33</sup>.

Visible partout dans la Création, la diversité frappe donc également les esprits des créatures de Dieu, qu'elle rend irréductibles les uns aux autres. Cela accroît considérablement les difficultés de l'entreprise de Belon, d'autant plus que, si les esprits humains diffèrent entre eux, les capacités de chaque homme sont bornées :

[...] il n'est homme, tant soit diligent, qui puisse suffisamment examiner toutes choses par le menu<sup>34</sup>.

Belon peut d'autant moins éluder la difficulté que le genre du récit de voyage s'organise tout entier autour d'une expérience singulière, limitée dans le temps et dans l'espace. Par rapport à d'autres genres, il souffre d'un lourd handicap pour prendre en charge le projet encyclopédique. André Thevet a certes essayé de fondre le genre cosmographique et le principe de l'autopsie – l'autorité du regard –, mais ce rêve s'est traduit par des tensions insolubles<sup>35</sup>. Seul le genre encomiastique, peu soucieux de vraisemblance, autorise Ronsard à dire de Belon qu'il « a pratiqué mille ports,/ Mille peuples, villes et bords,/ Separez de diverses bornes,/ Mille

<sup>33</sup> *Observations*, op. cit., p. 60. On retrouve ce subjectivisme dans l'épître de *L'Histoire de la nature des oyseaux* : « Mais tous ouvrages humains estants subjects aux jugements d'un chacun, sont diversement jugez, selon diverses affections. Parquoi ce n'est de merveille si une mesme chose est interpretee en plusieurs manières. Et si les faicts des grands Seigneurs, tant d'esprit que du corps, sont subjects au jugement du peuple, aussi n'est nouveauté si ceux des hommes de moindre fortune sont diversement interpreteez » (*op. cit.*, f. à iij v°). Jean Céard voit dans ce passage l'expression d'un « relativisme du regard », cf. *La Nature et les prodiges*, op. cit., p. 311.

<sup>34</sup> *Observations*, op. cit., p. 60.

<sup>35</sup> Sur les tensions du modèle cosmographique, voir Frank Lestringant, *L'Atelier du cosmographe ou l'image du monde à la Renaissance*, Paris, Albin Michel, 1991, chap. 1.

fleuves bons au ramer», qu'il a parcouru tout le rond de la terre, de l'Orient à l'Occident<sup>36</sup>; seules les libertés propres à l'apologie lui permettent d'engendrer l'illusion d'un regard ubiquiste :

Combien Belon au pris de luy [de Jason]  
Doit avoir en France aujourd'huy  
D'honneur, de faveur et de gloire,  
Qui a veu ce grand univers  
Et de longueur et de travers  
Et la gent blanche et la gent noire [...].

Si la réalité du voyage est naturellement tout autre, il est toutefois des circonstances particulièrement heureuses où le voyageur trouve à satisfaire son appétit. Certains lieux facilitent grandement son appropriation symbolique du monde en lui offrant des échantillons variés de la réalité orientale. Les marchés, les jardins et les ménageries<sup>37</sup> sont de ceux-ci. Ces lieux, d'abord, ont l'avantage d'être limités dans l'espace : le bazar est « un lieu enfermé »<sup>38</sup>, les jardins préservent leurs précieux végétaux dans de « petit[s] paquet[s] de murailles »<sup>39</sup> et les ménageries gardent les animaux en cage. Ces lieux, ensuite, présentent l'intérêt d'abriter des singularités provenant de tout le Levant, et parfois même de plus loin. Belon, arpantant le marché d'Alexandrie, note qu'on « y apporte toutes sortes de vivres, tant du pays d'Egypte que de Chypre et des autres lieux voisins »<sup>40</sup>, et trouve à Constantinople « plusieurs singularités apportées d'étranges pays »<sup>41</sup>, y compris un tatou,

---

<sup>36</sup> La version originale de cette ode, qui parut dans le second tome des *Oeuvres* de Ronsard en 1560 (Paris, Gabriel Buon), était adressée à André Thevet. Dans les éditions posthumes, le nom de Belon fut substitué à celui de Thevet, non sans distorsions (Belon, contrairement à Thevet, n'ayant jamais voyagé en Amérique). Paul Delaunay donne de larges extraits de cette version remaniée (*L'Aventureuse existence*, *op. cit.*, pp. 68-71).

<sup>37</sup> À ce propos, Frank Lestringant remarque que la visite de la ménagerie du Grand Turc dans la *Cosmographie de Levant* (Genève, Droz, 1985, p. LIX) d'André Thevet donne lieu à un « échantillonnage zoologique ». Frédéric Tinguely reprend la question en commentant la manière dont Belon et Thevet s'approprient la ménagerie du Caire, cf. *L'Écriture du voyage à la Renaissance*, *op. cit.*, pp. 122-125.

<sup>38</sup> *Observations*, *op. cit.*, p. 303.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 304.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 531.

cet « espèce de hérisson du Brésil »<sup>42</sup>. La même réflexion s'applique à la ménagerie du Caire :

Il ne fut onc que les Grands Seigneurs, quelques barbares qu'ils aient été, n'aimas-sent qu'on leur présentât les bêtes étranges. Aussi en avons vu plusieurs au château du Caire, qu'on y a apportées de toutes parts [...]<sup>43</sup>.

Ces lieux, enfin, sont conçus comme des dispositifs d'exhibition. Ce sont de véritables théâtres, qui confinent leurs collections dans des espaces resserrés pour mieux les donner à voir. Contrairement à d'autres lieux – tout particulièrement les ménageries – qui cultivent la rareté pour elle-même, les marchés sont certes orientés vers une logique commerciale, mais cela n'empêche nullement Belon de se les approprier en curieux, puis d'exposer sa méthode à ses lecteurs :

Quiconque voudra savoir quelle chose abonde le plus en une ville, aille se promener par les places aux jours des marchés où l'on vend le gibier, le poisson, herbages, le fruitage et autres hardes, et il comprendra en peu de temps les choses de quoi les habitants ont le plus : chose qui m'a été manifeste en Alexandrie<sup>44</sup>.

Véritables cabinets de curiosité, les marchés, jardins et ménageries sont des aubaines pour Belon. Leur absence l'aurait en effet condamné à une quête infinie, à l'effort proprement herculéen consistant à rassembler, seul, ce que la nature a dispersé aux quatre coins du Levant et parfois même au-delà. Certes, ces collections d'échantillons, forcément incomplètes, ne suffisent pas à constituer un microcosme fidèle de la variété levantine, mais elles permettent du moins à Belon de déchiffrer quelques pages du livre du monde. Cela n'est pas négligeable.

Suivant toujours le même désir – embrasser la plus grande diversité possible –, Belon va pousser jusqu'à ses ultimes limites la logique de l'autopsie. Afin d'élargir le spectre de son regard, il gravit tous les sommets

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 532.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 321.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 266. Dans le même ordre d'idées, on lira l'arrivée de Belon à Constantinople : « C'est que, quand j'arrivai à Constantinople la première fois, pour ne pas consumer un loisir en paresse, je passais tous les jours le canal du port qui sépare Père de Constantinople, afin que voyant par les boutiques les choses que les Turcs ont accoutumé vendre, j'eusse l'intelligence de ce qu'ils ont, dont nous n'avons point l'usage » (*Ibid.*, p. 107).

du Levant, qui lui offrent autant de panoramas d'exception. Naturellement, plus le sommet est élevé, plus le spectacle est magistral :

[Le mont Sinai] est si haut que quand je tournais la face vers le midi, je voyais facilement les deux bords du sine<sup>45</sup> Arabique, qu'on appelle autrement la mer Rouge, et la voyais se courber en forme d'arc anglais, outre ce que je voyais aisément les montagnes où est situé le monastère de Saint-Antoine ou Saint-Macario, qui est ès déserts joignant à l'Ethiopie au-delà de la mer Rouge [...]<sup>46</sup>.

Dans cette scène, qui dégage un véritable sentiment de puissance, Belon jouit de la force de pénétration de son regard. Mais le plaisir peut naître également d'un paysage offrant un spectacle varié, tel celui qu'on contemple au sommet du mont Liban :

Le lendemain montâmes une fort droite montée, et quand nous fûmes à mont, vîmes la ville de moult grande étendue, qui nous sembla moult grande. Car les jardinages verdoyanç d'arbres de diverses sortes, sont quasi confus avec la ville en cette belle plaine unie, aussi sont-ils bien arrosés de l'eau qui descend du ruisseau, qui tombe si impétueusement de la montagne qu'il fait retentir tous les environs<sup>47</sup>.

Ces moments de bonheur, toutefois, ne suffisent pas à contenir l'inépuisable variété du monde, à effacer les limites du regard humain ; tout au plus les occultent-ils momentanément. Dans d'autres scènes, malgré la lumière de l'Orient, la vue se trouble, l'image perd de sa netteté ; dans d'autres scènes encore, Belon contemple des objets partiels, amputés, qui lui rappellent cette vérité simple : que tout horizon, par nature, est borné<sup>48</sup>.

---

<sup>45</sup> Je corrige ici la transcription fautive d'Alexandra Merle, qui écrit « siné » au lieu de « sine » – du latin « sinus », au sens de « golfe », « anse » ou « baie ». On trouve cette acceptation dans le dictionnaire de Huguet sous la graphie « signe » (*Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, t. 7, Paris, Didier, 1967, s.v. « signe »).

<sup>46</sup> *Observations, op. cit.*, p. 343.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 400.

<sup>48</sup> « De ce château [à Troie], regardant à contrebas, on voit *quasi* toute la ville, et aussi *quasi* toute la pleine campagne [...]. » (*Ibid.*, p. 241. Je souligne.) « La cour de ce château [du Caire] est spacieuse, et le logis fort plaisant et en bel air, car regardant des fenêtres ça et là *tant que la vue se peut étendre*, l'on voit *quasi* tout le pays d'Egypte, ni plus ni moins comme qui serait sur le plus haut de l'une des pyramides. » (*Ibid.*, p. 302. Je souligne)

## Dire la variété du monde

La quête encyclopédique de Belon suscite une dernière difficulté, sur le plan de la structure même du livre. De même que le regard humain achoppe tôt ou tard sur des limites, un livre n'est pas un puits sans fond ; aussi copieux soit-il, il est condamné à la complétude. Or, en dépit de ses protestations, Belon semble bien vouloir réaliser un inventaire exhaustif du monde oriental. C'est son horizon, sinon son programme. Cet appétit sans bornes se traduit par la manière dont sa posture se redessine au cours du périple : Belon, parti en botaniste, voyage puis écrit en curieux. Il retrouve ce processus dans son épître dédicatoire au cardinal de Tournon. Comme il le confesse, son voyage n'avait à l'origine qu'un seul but :

[...] après qu'eûtes connu le désir que j'avais de parvenir à l'intelligence des choses concernant la matière des médicaments et des plantes (laquelle je ne pouvais bonnement acquérir sinon par une lointaine pérégrination) il vous plut me commander les aller voir ès régions lointaines, et les chercher jusques aux lieux de leur naissance [...]<sup>49</sup>.

Mais il explique tout aussitôt qu'il a pris « liberté d'étendre [s]es discours plus loin », en particulier qu'il n'a pas « voulu omettre quelques topographies et particulières descriptions des lieux qui [lui] ont semblé mémorables [...] »<sup>50</sup>, assumant du coup, outre le statut de botaniste-apothicaire, celui de topographe. Sous un doux euphémisme, Belon dissimule en réalité bien plus qu'une simple entorse à son projet d'origine : une véritable distorsion. L'élargissement du spectre de ses intérêts, d'ailleurs, n'en demeure pas là. Belon, tout juste promu topographe, s'autorise à traiter de questions ethnographiques :

Je toucherai des mœurs et façons de vivre tant des Turcs, des Juifs que des Grecs<sup>51</sup>.

La volonté d'atténuation qui réapparaît («je toucherai») dénote l'embarras de Belon, à la fois conscient d'outrepasser ses compétences propres et incapable de faire le deuil des observations qui les excèdent. Tout se passe comme s'il avait été submergé par le flot de la réalité qu'il ne peut

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> *Ibid.*

dès lors qu’accepter de consigner. Page blanche sur laquelle vient s’imprimer la diversité du monde, il rappelle avoir accueilli avec bonheur les surprises du voyage, s’être laissé volontiers porté par le « hasard de fortune »<sup>52</sup> :

Puisque de propos délibéré mon désir me tirait là, pour les trouver [les choses singulières prises des plantes, animaux et minéraux] ou par monts ou par vaux, plaines campagnes et ombrageuses forêts en diverses, mon intention n'a pas été du tout frustrée. Car en les cherchant et reconnaissant, plusieurs autres choses d'abondant se sont offertes à moi tant en Asie qu'en Grèce, dignes d'être communiquées à notre nation [...]<sup>53</sup>.

Mais, comme la notion de variété elle-même, cette disposition à accueillir la variété est profondément ambivalente. Cela se traduit par une absence d'esprit de système, qui rejaillit sur l'organisation du livre même. Ce désordre textuel se signale, sur le plan de l'« invention », par une efflorescence de digressions et de prétéritions, autant de signes d'un discours qui se fixe des sujets sans jamais s'y tenir ; sur celui de la disposition, par un texte souvent redondant, disséminant des objets thématiquement liés et rejetant hors de lui le discours qui l'excède, symptôme d'une impossible exhaustivité.

Commençons par le plan de l'« invention ». Belon fonde son discours sur trois critères, des critères qui paradoxalement n'apparaissent que lorsqu'il enfreint son sujet, la digression étant ce lieu où l'entorse à la règle révèle l'existence et la nature de la règle elle-même. N'entrent en droit dans son livre que les objets réels, appartenant à l'horizon lointain du Levant et qu'il a eu l'occasion d'observer lui-même ; sont exclus, du même coup, le domaine de la « fable », le monde familier du lecteur et le discours livresque.

Afin de s'arroger le monopole du dire-vrai, Belon recourt à une stratégie éprouvée, celle de la réfutation<sup>54</sup>. Celle-ci apparaît en toute clarté dans les chapitres qu'il consacre à l'or (chap. 50-53), où il conteste tour à

<sup>52</sup> « Et pource qu'on le trouve [le poison nommé « scarus »] en une même contrée, et quasi en même saison que l'on a accoutumé faire le ladanon, et aussi que la plus grande pêche en est au temps qu'on amasse ledit ladanon, je me trouvai à les voir tous deux d'un voyage *quasi plus par hasard de fortune que de propos délibéré.* » (*Ibid.*, p. 78. Je souligne)

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>54</sup> Pour un commentaire des procédés auxquels recourt Belon pour se distinguer de ses pairs, voir l'introduction de Grégoire Holtz au *Voyage en Egypte* de Pierre Belon (Paris, Klincksieck, 2004, pp. XIII-XXI).

tour la fable de la toison d'or, le Pérou de légende forgé par les Espagnols et l'existence de poissons se nourrissant uniquement d'or. En dénonçant ces fictions, Belon cherche à renforcer son *ethos* d'observateur sceptique, appliqué à saisir le réel et rien que le réel. Mais il achoppe sur un impensé. Ce qu'il ne veut pas ou ne peut pas avouer, c'est qu'il est lui-même pris dans les rets du discours de son temps – peut-être moins, peut-être seulement d'une autre manière. Ainsi, il ne remet en cause ni l'existence de la licorne, ni celle du dragon ailé, qui sont pourtant des créatures de papier. On ne peut pas, évidemment, lui reprocher de ne pas être en avance sur son époque ; il n'en faut pas moins recevoir avec prudence ses déclarations de principe, sa complaisance à se décrire seul face au livre de la nature. Mais il y a plus : même lorsqu'il identifie un objet comme « fabuleux », Belon ne renonce pas toujours à le décrire. Il se contredit alors clairement, et l'embarras qu'il éprouve à parler du sphinx montre qu'il en a pleinement conscience. Certes, il déclare ne pas vouloir entrer en matière :

Je ne me veux grandement arrêter à la description des sphinges, car véritablement tout ce qui a été peint et écrit de cet animal, tant par des Ethiopiens que Egyptiens, est fable<sup>55</sup>.

Mais cette déclaration d'intention ne l'empêche pas de consacrer un chapitre entier à ce sujet. Il parvient toutefois à se laver du soupçon de contradiction en distinguant, d'un côté, l'animal fabuleux et, de l'autre, les représentations qu'on en a faites, pour leur part bien réelles et qui, à titre de merveilles architecturales, ont pleinement droit de cité dans son ouvrage :

Les sphinges ne m'arrêtent pas en ce propos. C'est la grandeur et sublimité de ce Colosse, qui n'est de moindre merveille qu'est un grand obélisque<sup>56</sup>.

Belon échappe ainsi à tout reproche, mais au prix de nombreux atermoiements qui montrent que le sphinx, cet objet ambivalent – à la fois fictif et réel, chose et signe – risque, mal entendu, de menacer le sérieux de son propos.

---

<sup>55</sup> *Observations, op. cit.*, p. 316.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 318.

Belon se propose d'accueillir des objets non seulement réels, mais réels et « étranges », au double sens du mot – d'étranger et de bizarre. Or la Crète, à cet égard, pose problème. Occupée moitié par Venise, moitié par l'Empire ottoman, elle se caractérise par une altérité relative. Comme l'a montré Frédéric Tinguely, elle remplit une fonction intermédiaire dans la découverte de l'autre, prépare le lecteur à recevoir le spectacle d'une altérité plus radicale<sup>57</sup>. En tant que telle, mérite-t-elle d'être décrite par le menu ? Belon, en introduisant le sujet, répond à cette question par la négative :

[...] retournant à parler des choses singulières des pays étranges, il m'a semblé n'être hors de propos, avant que procéder au récit des choses de Turquie, toucher en passant quelque petit mot de l'île de Crète, qui est maintenant nommée Candie, attendu que ce fut l'une de mes étapes où je me suis le plus longuement arrêté<sup>58</sup>.

Manifestement, la Crète ne figure pas de plein droit au nombre des « pays étranges ». Belon, dans le cas inverse, n'aurait pas imposé de telles contorsions à son discours. Or, plutôt que d'affirmer le bien-fondé du discours sur la Crète, il se borne à récuser son illégitimité – ce qui du coup l'oblige à la présupposer –, en exprimant de plus des réserves (« il m'a semblé »). À quoi s'ajoute la volonté de minimiser, d'emblée, l'étendue de la matière crétoise (« en passant »). Au moment de conclure le chapitre, il revient à nouveau sur le critère de l'éloignement, notant qu'il renonce à « écrire plus amplement des choses de Crète, d'autant que la navigation est si prochaine qu'on voit journellement gens qui y vont et en reviennent [...] »<sup>59</sup>. Conscient du problème, Belon se voit contraint, pour rééquilibrer la balance, d'invoquer un autre argument, en l'occurrence la durée de son séjour sur place. Mais il ne parvient, au mieux, qu'à brouiller davantage le statut de la Crète. Le sujet crétois demeure donc « délicat », légitime à certains égards, illégitime à d'autres ; et Belon, bien qu'il promette d'éviter « prolixité », n'en propose pas moins un discours fort copieux, s'étendant sur treize chapitres (8-20).

---

<sup>57</sup> Frédéric Tinguely, « La Connaissance par les îles : fonctions de l'archipel chez les voyageurs français de la Renaissance », in *L'Europa e il levante nel cinquecento, II. Le isole del Mediterraneo orientale nella letteratura di viaggio*, vol. II, éd. par Luigia Zilli, Padova, Unipress, 2004, p. 92.

<sup>58</sup> *Observations*, op. cit., p. 66.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 106.

Enfin – troisième et dernier impératif –, Belon ne prétend décrire que ce qu'il a « occulairement observé »<sup>60</sup>. Or, là encore, il manque à sa parole. Le long discours qu'il consacre à l'islam en témoigne. Belon cherche naturellement à préserver la primauté de l'autopsie en minimisant l'importance de ce qu'il qualifie explicitement de « parenthèse »<sup>61</sup> et, s'il consacre un « particulier discours » à ses propres observations, il promet de ne toucher qu'un « petit mot »<sup>62</sup> des extravagances du Coran. Il parvient même à articuler choses lues et choses vues, en faisant de la lecture le préalable nécessaire à une observation avisée – où l'on voit à nouveau que l'empirisme « pur » est chimérique :

J'ai eu loisir d'observer beaucoup de choses sur la façon et manière de vivre des Turcs, et principalement étant de séjour en Paphlagonie, où je demeurai quelque espace de temps. Parquoi il m'a semblé bon mettre un petit discours à part (tel que personne n'a encore mis en notre langue) avant que d'en écrire aucune chose, afin qu'il me soit plus facile que par ci-après je puisse faire entendre la raison pourquoi les mahométistes se maintiennent en telle manière de vivre<sup>63</sup>.

Mais, en dépit de son effort constant pour minimiser l'autorité des discours détachés de son expérience, Belon ne parvient pas à masquer les tensions que suscite la prolifération de développements qu'il identifie lui-même à des « digressions » – ses considérations sur l'islam se déployant en l'occurrence sur dix chapitres.

Outre ces difficultés liées au choix du sujet – toujours instable –, des tensions surgissent sur le plan de la disposition, du « lieu » textuel. Chaque objet trouve-t-il sa place dans ce vaste thesaurus qu'est le texte de Belon ? Comme l'écrit Frédéric Tinguely, « chez Belon comme chez nombre de ses contemporains, l'ordre du voyage a surtout pour effet de révéler dans toute son ampleur le beau désordre du monde »<sup>64</sup> ; à quoi on peut ajouter : et le désordre du texte. Le livre de Belon ne semble en effet obéir à d'autre logique qu'à celle du voyage, à laquelle il emprunte son arbitraire. On trouve

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 438.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 441.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 441.

<sup>64</sup> Frédéric Tinguely, « ‘Mélanges géographiques’ et relativisme culturel », in *Ouvrages, miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance. Actes des journées d'études organisées par l'École nationale des Chartes* (Paris, 5 et 6 avril 2002), éd. par Dominique de Courcelles, École des Chartes, Paris, 2003, p. 134.

certes ça et là des passages présentant une cohérence thématique, lesquels s'appuient le plus souvent sur des lieux déjà fortement structurés dans la réalité – comme la ménagerie du Caire. Dans ce cas de figure, le discours de Belon, loin d'imposer à sa matière un ordre propre, ne fait que décalquer un ordre qui lui préexiste.

Mais le plus souvent, la logique du voyage, ou plutôt la logique de l'errance, se traduit par la dissémination dans l'ensemble du livre d'objets thématiquement associés. La plupart du temps, Belon ne s'en soucie guère ; du moins ne le laisse-t-il pas paraître. Mais il arrive qu'il en prenne conscience, qu'il s'inquiète de la redondance de certaines descriptions. Dans le troisième livre, il renonce ainsi à décrire la céraste (un genre de vipère à cornes), une description pourtant motivée par une exigence comparative – les callosités de l'« aspis » appelant les « bossettes de la céraste » –, au motif qu'il a déjà abordé la question dans le second livre<sup>65</sup>. Il renvoie, alors, le lecteur à un autre « lieu ».

Cet autre « lieu », ici, est à l'intérieur même du livre, mais il peut aussi désigner un autre livre. Par souci d'économie, Belon renonce par exemple à donner la description complète du « phalangion » (ou mangouste), sous prétexte que le lecteur curieux pourra la lire sous la plume des Anciens<sup>66</sup>. À l'inverse de l'attitude polémique qu'il affiche parfois, il mise donc ici sur la complémentarité des discours naturalistes. Mais le plus souvent il renvoie le lecteur à ses propres livres, soit qu'il les ait déjà écrits, soit qu'il prévoie de le faire<sup>67</sup>. Tirant toutes les conséquences de la nécessité d'une telle stratégie, il confesse clairement dans sa conclusion l'incomplétude de son livre :

Or maintenant que je prétends finir mon observation, j'ai bien voulu faire entendre au lecteur qu'il ne doit trouver mauvais si j'ai quelquefois baillé le portrait d'un animal et plante dont je n'ai fait grande mention : pource que si j'eusse décrit toutes choses en ce livre ainsi que je les ai nommées, j'eusse perdu l'occasion de les décrire ailleurs en particulier<sup>68</sup>.

---

<sup>65</sup> *Observations*, op. cit., p. 529.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>67</sup> Pour des exemples de renvois à *L'Histoire naturelle des estranges poissons marins* (1551), voir pp. 80 et 290 ; au *De arboribus* (1553), p. 429 ; à *L'Histoire de la nature des oyseaux* (qui paraîtra en 1555), pp. 80, 88, 257 ; et enfin au commentaire de Dioscoride et au livre sur les serpents, deux ouvrages qui eux ne seront jamais publiés, pp. 226 et 258.

<sup>68</sup> *Observations*, op. cit., p. 533.

Mais il ne renonce pas pour autant à mener à terme, sinon une véritable encyclopédie, du moins une œuvre de naturaliste achevée. Au sein même du récit dont il reconnaît le caractère fragmentaire, il confie à chacun de ses ouvrages, réels ou fantasmés, la part de ce grand livre de la nature qui lui revient en propre. Ainsi prétend-il avoir décrit « tous autres poissons » en même temps que le « scarus » (ou perroquet de mer)<sup>69</sup> et traité « tous oiseaux en autre [s]ien œuvre »<sup>70</sup>, de même que, se tournant vers l'avenir, il promet de décrire ailleurs « tous serpents par le menu »<sup>71</sup>. Comme l'écrit Grégoire Holtz, le « périple des années 1547-1548 » est donc bien « le centre de gravité de la totalité des productions imprimées de Belon »<sup>72</sup>. Mais il est plus que cela : le centre d'une œuvre de naturaliste totale qui, en tant que telle, est condamnée à demeurer virtuelle. Certes, en rejetant hors de son texte de nombreuses descriptions, Belon confesse son impuissance à « examiner toutes choses par le menu ». Mais il n'abandonne pas ce projet pour autant ; il en préserve la possibilité en le déplaçant simplement dans les marges de son récit. D'une certaine manière, il parvient même à le réaliser, en pensée, dans ce lieu utopique qu'est le hors-texte, car s'il existe un « lieu » qui puisse accueillir la diversité du monde, c'est bien celui-là : celui du rêve.

Que retenir au terme de ce parcours ? D'abord, la double nature de la variété, tantôt célébrée – à la lumière de principes théologiques (la variété naturelle est un don de Dieu) et psycho-esthétiques (la diversité divertit l'esprit) –, tantôt frappée de discrédit. Dès lors qu'elle menace la Vérité et l'institution qui en est la garante (en l'occurrence l'Église apostolique romaine), Belon la transforme en « contrariété », une arme qu'il retourne contre ses adversaires (les musulmans dans son récit de voyage, les divers courants réformés dans sa chronique). Dans le domaine de la science, la variété – au sens de faisceau de différences non hiérarchisées – s'avère insuffisante et même contre-productive. Aussi Belon lui substitue-t-il avantageusement la notion de « distinction ordonnée », grâce à laquelle il pose les fondements d'une sémiologie de la nature.

---

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>72</sup> Grégoire Holtz, introduction au *Voyage en Egypte*, *op. cit.*, p. XVII.

Toutefois, son enthousiasme, relayé par la rhétorique de l'éloge, ne cesse d'entraver ce principe et finalement en réduit les efforts à néant.

Mais la variété n'est pas qu'un faisceau de différences (hiérarchisées ou non) ; sous la plume de Belon, elle tend à devenir synonyme d'« exhaustivité ». Belon, sous la pression du voyage qui le modèle comme de l'argile, se transforme en simple réceptacle de la variété du monde. Prêt à tout accueillir, il se condamne à tout voir et, même s'il s'en défend, à « examiner toutes choses par le menu ». Mais la relativité des points de vue, les limites cognitives propres à l'hommes et le genre du récit de voyage – qui repose sur une expérience singulière – se dressent comme autant d'obstacles à son entreprise, même s'il trouve, parfois, les moyens de les contourner. Au final, le récit de Belon, transgressant sans cesse les règles qu'il se fixe et se condamnant à se projeter hors de lui-même, porte les stigmates d'un projet impossible : dire la variété du monde.

Robin BEUCHAT  
*Université de Genève*